

Partenaires Plus



Bulletin de la Société de l'Autisme et TED de Laval (SATL)
2285 avenue Francis-Hughes suite 200, Laval (Québec) H7S 1N5

☎ (450) 663-5551 ✉ (450) 663-0694 Courriel : info@autismelaval.org

Bulletin Juin 2015 site internet : www.autisme.laval.org

INSCRIPTION AUX RÉPITS DE FINS DE SEMAINE POUR LES 3 À 18 ANS ET PLUS

Nos répits de fins de semaine s'adresse à une clientèle ayant le spectre de l'autisme de 3 ans à 18 ans et +. Le parent a le droit à une fin de semaine de répit par mois, par groupe d'âges. Les parents qui sont membres de la SATL ont déjà reçu soit par courriel ou par la poste leurs formulaires d'inscriptions. Les parents non-membres intéressés à inscrire leurs enfants à nos répits de fin de semaine peuvent appeler au :

450-663-5551 poste 4

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE JOUR POUR LES 21 ANS ET PLUS SEMI-AUTONOMES.

Les Services du Chat Botté ont mis sur pied ces activités de jour pour les 21 ans et plus en collaboration avec la Société de l'autisme de Laval (SATL), la commission scolaire de Laval (CSL) et le CRDI Ted de Laval. Cette activité permet à nos usagers de développer leur autonomie, en faisant des activités de stage, apprendre à faire des activités de la vie quotidienne (AVQ) et aussi des activités ludiques. Ces activités de jour se passent à la Maison Péguy à Auteuil, du lundi au vendredi de 9H. à 16H. 20\$ par jour.

Pour inscription veuillez appeler Myriam



Ambroise **450-663-5551 poste 2.**
Places limitées.

POUR VOTRE INFORMATION :

DÉPISTER L'AUTISME POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES DIAGNOSTIQUES :

- Le dépistage n'est pas un diagnostic : il permet de déterminer si des tests supplémentaires sont nécessaires avant de procéder au diagnostic ;
- Des procédures de dépistage répétées et combinées (niveau 1 et 2) améliorent la précision des résultats;
- Les politiques européennes en matière de santé doivent inclure des lignes directrices pratiques sur le dépistage de l'autisme;
- Des campagnes de sensibilisation doivent être menées en vue d'améliorer la connaissance des outils de dépistage de l'autisme parmi les professionnels compétents.

LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DÉPISTAGE :

À la lumière des recommandations concernant les bonnes pratiques sur le dépistage de l'autisme, formulées par des professionnels compétents, notamment l'Académie Américaine de Neurologie (qui bénéficie du soutien de l'Académie Américaine de Pédiatrie), et compte tenu de la multiplicité des outils de détection disponibles, un dépistage

de l'autisme efficace doit être conduit comme suit :

Étape 1

Premier dépistage de l'autisme (avec un outil de niveau 1) :

Si un enfant ne franchit pas des étapes de développement spécifiques, un dépistage de l'autisme doit être conduit par des prestataires de soins primaires (notamment des médecins généralistes ou des pédiatres) en même temps qu'une évaluation de son audition et un dépistage d'intoxication au plomb en cas de pica (ingestion inhabituelle de matières non comestibles);

Étape 2

Deuxième dépistage de l'autisme (avec un outil de niveau 2) :

Si le premier dépistage de l'autisme donne un résultat positif, l'enfant devra être évalué de façon approfondie par un spécialiste de l'enfance (par exemple un neurologue pour enfant ou un pédopsychiatre en vue de déterminer la probabilité de l'autisme par rapport à d'autres troubles du développement. En même temps, l'enfant devra être orienté vers des services d'intervention précoce afin de démarrer une intervention multidisciplinaire dès suspicion de TSA, plutôt que d'attendre le diagnostic officiel;

Étape 3

Diagnostic :

Si un deuxième dépistage de l'autisme donne un résultat positif, l'enfant devra être orienté vers une équipe de spécialistes de l'autisme pour un test de diagnostic officiel.

Source : Sophie Carlier du Centre de Référence de l'autisme à l'hôpital universitaire de Bruxelles, Belgique.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SATL ET CHAT BOTTÉ

Le 22 juin 2015, à 19 heures
BML Pavillon Bois Papineau
3235 boulevard Saint-Martin est,
Salle 104

VIGNETTE D'ACCOMPAGNEMENT :



La vignette d'accompagnement touristique et de loisirs (VATL) permet la gratuité aux accompagnateurs des personnes handicapées (12 ans et plus) lors de la visite de sites touristiques et de loisirs. Vous pouvez faire une demande à l'adresse suivante : <http://vatl-tlcs.org>



Pour de l'écoute, de l'échange et du soutien, une maman psychologue est disponible. Vous pouvez laisser votre nom au : 450-663-5551 poste 5 et elle vous rappellera dans les jours suivants.

Bénévoles

Bénévoles demandés à la Bio-Ferme Laval à Ste-Dorothée pour aider à la boutique. Si cela vous intéresse, contactez Sylvie Paradis :
450-962-5532

FERMETURE :

Les bureaux administratifs seront fermés les 24 juin et 1^{er} juillet.

**TOUTE L'ÉQUIPE DU CHAT BOTTÉ
ET SATL VOUS SOUHAITE UN BEL
ÉTÉ REMPLI DE SOLEIL**